

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du :
27 février 2023 à 16h00

RAPPORT N°1 : Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2022

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration prévoit que le procès-verbal est adopté par tous les membres présents à la séance qui suit son établissement.

La copie du procès-verbal de la séance du 16/12/2022 est jointe au présent rapport.

Le Conseil d'Administration est invité à se prononcer.

RAPPORT N°2 : Ville Amies des Aînés - Prise en charge des frais de séjour de Monsieur Jean Daniel DENNEMONT

Il s'agit présentement de la participation de monsieur Jean Daniel DENNEMONT, vice-président du CCAS, au voyage d'étude « HABITAT & VIELLISSEMENT » prévu du 20 au 23 mars 2023 dans la région Hauts-de-France et en Belgique. Organisé par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) auquel la ville est depuis peu affiliée, ce voyage d'étude a pour objectif de favoriser les échanges d'expériences et d'alimenter la réflexion autour du thème de l'habitat et de l'avancée en âge. L'occasion est de découvrir et de visiter des modes d'habitat divers à destination des personnes âgées dans le cadre d'un parcours résidentiel : habitat partagé, habitat inclusif, béguinage, résidence intergénérationnelle écocitoyenne, domicile accompagné, habitat adapté solidaire... Les visites de terrain seront complétées par des présentations plus théoriques, avec l'intervention d'acteurs locaux, ce qui permettra aux participants d'en découvrir davantage sur les dynamiques territoriales et sur les dispositifs existants.

La prise en charge comprendra :

- ↳ Les frais de transport : paiement direct par le CCAS du billet d'avion aller/retour Réunion-Paris en classe économique ;
- ↳ Les frais de séjour (repas, déplacement et nuitées) : remboursement forfaitaire sur la base et dans les mêmes conditions que pour les fonctionnaires de l'Etat.

Ainsi, le Conseil d'Administration est invité à se prononcer.

RAPPORT N°3 : Congrès UNCCAS - Prise en charge des frais de séjour de Monsieur Jean Daniel DENNEMONT

Il s'agit présentement de la participation de monsieur Jean Daniel DENNEMONT, vice-président du CCAS, au congrès de l'UNCCAS prévu du 28 au 29 mars 2023 à la Maison de la Culture de Bourges.

La prise en charge comprendra :

- ↳ Les frais de transport : paiement direct par le CCAS du billet d'avion aller/retour Réunion-Paris en classe économique ;

- ↳ Les frais de séjour (repas, déplacement et nuitées) : remboursement forfaitaire sur la base et dans les mêmes conditions que pour les fonctionnaires de l'Etat.

Ainsi, le Conseil d'Administration est invité à se prononcer.

RAPPORT N°4 : Information de changement de membre nommé du CCAS « CLUB LES AMIS »

Le Conseil d'Administration est informé du changement de dirigeants du « CLUB LES AMIS » consécutivement à leur Assemblée Générale et au vote de leur Conseil d'Administration en date du 18/12/2022. De ce fait, M. Benoît THOMAS administrateur du CCAS des Avirons, est remplacé par M. Jean-Michel CADET pour représenter le « Club Les Amis ».

RAPPORT N°5 : Information du Président sur les Aides Facultatifs attribuées lors des Commissions Permanente

